

# Comptes de dépôt personnels : changements apportés aux services et aux frais

21 septembre 2017

À RBC®, nous sommes dévoués envers nos clients et nous apprécions votre précieuse clientèle. Nous nous efforçons aussi de vous tenir au courant des modifications apportées à nos produits et à nos services.

## 1. Compte Épargne jeunesse Léo RBC : conditions particulières

L'âge maximal du titulaire principal change :

DE	À
19 ans	14 ans

Quand vous atteignez l'âge de 14 ans, vous et tous les titulaires du compte recevez un avis écrit vous informant que nous convertissons votre compte Épargne jeunesse Léo RBC en un compte que nous jugeons approprié pour vos activités bancaires et vos avoirs. Si vous préférez un autre compte, vous devez communiquer avec nous avant la date de conversion indiquée dans la lettre ; sans quoi, votre compte Épargne jeunesse Léo RBC sera automatiquement converti au compte suggéré.

*NOTA : Si vous avez ouvert un compte Épargne jeunesse Léo RBC conjointement avec un mineur en tant que cotitulaire, vous demeurez cotitulaire du compte et financièrement responsable de toutes les opérations portées au compte, même si celui-ci a été converti ou changé en un autre compte. Cette responsabilité comprend le remboursement de tous découverts sur compte, intérêts sur découvert et frais de découvert, peu importe lequel des titulaires est à l'origine de ce découvert.*

## 2. Téléversements entrants

Avis de correction : des frais de 17 \$ canadiens ou américains (selon la monnaie du téléversement entrant) s'appliquent à tout téléversement entrant de plus de 50 \$ (CA ou US) expédié de n'importe quelle autre institution financière dans le monde. Des frais incorrects de 15 \$ canadiens ou américains figurent dans le livret intitulé RBC Banque Royale – Déclarations et conventions concernant les comptes de dépôt personnels en vigueur le 1er juin 2017.

Nous sommes toujours là pour combler vos besoins bancaires et répondre à vos questions. Si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à vous rendre en succursale, à visiter notre site Web à [rbcbanqueroyale.com](http://rbcbanqueroyale.com) ou à nous appeler au 1-800-769-2511.

Les conditions régissant tous nos comptes de dépôt personnels comme elles sont stipulées dans le livret intitulé «RBC Banque Royale – Déclarations et conventions concernant les comptes de dépôt personnels en vigueur le 1er juin 2017» s'appliquent également dans la mesure où elles ne sont pas incompatibles avec celles qui sont énoncées dans le présent document.

© / MC Marque(s) de commerce de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada.

VPS99548

118219 (09/2017)

Banque Royale

